

Le trait d'union

Sainte Blandine

Juin 2021

Bulletin municipal n°48

iNFO
PRATIQUES
MAIRIE

Téléphone

04 74 97 25 38

Permanences

mardi et vendredi
de 14h30 à 18h15



du 09/08 au 14/08

Courriel

mairie@sainteblandise.fr

Site internet

www.sainteblandise.fr

**Application
mobile**

PanneauPocket



Le mot du maire



Chers Blandinoises, Blandinois

L'année 2021 a débuté comme nous avons quitté 2020, avec la covid qui continue de circuler et à faire des victimes. Si la vaccination est venue nous redonner de l'espoir, nous savons tous que le chemin sera long pour éradiquer complètement cette pandémie. Soyons prudent et respectueux des gestes barrières, car le personnel soignant que nous avons un peu oublié médiatiquement est soumis à rude épreuve depuis trop longtemps. Écoutons-les si nous voulons définitivement inverser la courbe des contaminations.

L'année budgétaire 2020 a été évidemment fortement impactée par cette crise sanitaire. Particulièrement la caisse des écoles qui gère la cantine et la garderie, avec un déficit record qui a nécessité que la commune fasse un virement d'urgence pour finir les deux derniers mois de l'année. En 2021, la cantine et la garderie seront sans doute encore impactées par une baisse des fréquentations liée au télétravail ainsi que par de possibles fermetures de classes ou d'école en cas de contaminations.

Il n'en demeure pas moins que, lors du vote du budget 2021, votre équipe municipale a travaillé et présenté au Conseil cette année encore un budget équilibré sans augmentation du taux communal des impôts locaux. Nous vous présentons en feuillet intérieur les impacts de la réforme sur la fiscalité locale qui entre en vigueur cette année.

Depuis quelques semaines, les travaux d'enfouissement des réseaux EDF et Telecom à Dompire vont bon train. Sitôt achevés, ce sont ceux de l'entrée de village coté ouest qui débiteront normalement autour du 15 juin, puis s'enchaîneront les travaux de sécurisation et de collecte des eaux pluviales sur ce même tronçon. Lors de l'étude, nous avons décidé en accord avec le département, de déplacer l'arrêt de cars devant l'ancien groupe scolaire, sur la place du village. Celui-ci sera effectif dès la rentrée de septembre, après avoir réalisé le marquage au sol.

Les travaux sur le bâtiment de la SEMCODA ont connu un arrêt brutal suite à des malfaçons. Le marché liant l'entreprise à la SEMCODA a été rompu, nécessitant un nouvel appel d'offre. La date de livraison des logements est inconnue à ce jour. Du côté de l'étang, nous sommes toujours dans l'attente du classement par le département du site en Espace Naturel Sensible pour finaliser son acquisition. Les élections étant proches, il est fort probable que nous ne soyons fixés qu'après celles-ci.

Pour rappel les élections départementales et régionales auront lieu pour la première fois simultanément, le 20 juin pour le premier tour et le 27 juin pour le second tour, nous obligeant à tenir deux bureaux de vote avec un nombre d'assesseur important. Je vous souhaite à tous un heureux déconfinement, un bel été, tout en restant vigilant !

Votre maire, Jacques Garnier

Notre école

Malheureusement, nous finissons cette année scolaire dans des conditions similaires à l'année précédente avec les protocoles sanitaires que tout le monde connaît.

Les enfants ont pu malgré tout maintenir leur scolarité avec les aléas du confinement :

- les PS et MS ont accueilli une petite ferme pédagogique à l'école,
- les PS, MS, GS et CP ont fait un élevage de papillons,
- les PS aux CE2 ont participé au Prix Nord Isère en pour leur livre préféré,
- les MS au CE2 ont fêté les 100 jours d'école en réalisant multiples collections,
- les CP et CE1 ont pu bénéficier de 8 séances de piscine,
- les CP au CM2 ont pu pratiquer du rugby sans contact ainsi que 10 séances de rollers,
- les CE et les CM participent à un concours de mathématiques ainsi qu'au projet H.Potter en lien avec le collège les Dauphins.



Nous avons continué à améliorer le numérique à l'école, avec l'équipement de 2 vidéo-projecteurs interactifs en primaire. Ainsi, 3 classes en seront équipées. Achat complété par 2 ordinateurs portables et 16 tablettes afin de remplacer les ordinateurs portables qui avaient quelques années...

Ce projet a pu aboutir avec les subventions obtenues avec le projet ENIR 2 (École Numérique).

Une bonne nouvelle s'est annoncée pour la rentrée 2021 avec l'ouverture d'une nouvelle classe ! Cela va permettre de revenir sur des classes à 2 niveaux afin d'accueillir au mieux les 111 enfants inscrits à ce jour.



D'ici là, nous souhaitons un bel été aux enfants !

Cérémonie du 8 mai

Ce samedi matin 8 mai 2021 s'est tenue la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 devant le monument aux Morts, en présence, notamment, de Monsieur le Maire.

En raison de la crise sanitaire, c'est uniquement avec un nombre restreint d'Elus et de représentants de la FNACA que s'est déroulée la commémoration.



Parlons fiscalité locale...

Cette année (comme ces 4 dernières années sur Sainte Blandine), pas d'augmentation du taux communal sur nos Taxes Foncières !

La réforme de la fiscalité locale qui entre en vigueur cette année va néanmoins modifier la présentation de nos Avis d'Imposition...

Cette réforme prévoit notamment la suppression quasi intégrale de la Taxe d'Habitation dont une partie non négligeable revenait dans les budgets communaux. Pour compenser cette absence de recette, l'État modifie la répartition des recettes liées aux Taxes Foncières sur les Propriétés Bâties en rétrocédant aux Communes la part du Département.

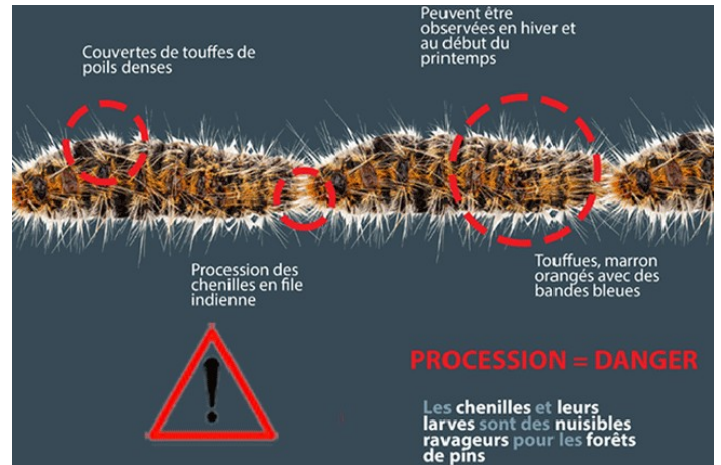
Par conséquent, cette année vous verrez apparaître un taux de 33,29% au niveau communal, qui correspond à l'ancienne part départementale de 15,90% + notre taux communal inchangé de 17,39% !



Les chenilles processionnaires

Régulièrement, nous attirons votre attention sur ces chenilles d'apparence inoffensive mais dotées de petits poils extrêmement urticants et allergisants que ce soit pour l'homme ou pour les animaux domestiques.

De plus, ces poils sont totalement volatiles c'est pourquoi il est clairement déconseillé d'éliminer les chenilles lorsque nous les croisons en procession dans le jardin ou à la descente de l'arbre.



C'est essentiellement dans les pins que nous retrouvons cette chenille qui se nourrit de ses aiguilles. La chenille processionnaire est la larve d'un papillon de nuit.

Cette espèce était autrefois limitée aux régions du sud de la France. De nos jours, rares sont les hivers où les températures descendent vers $-15^{\circ}/-16^{\circ}$ dans le Nord-Isère, ce qui éliminerait « naturellement » cette espèce. Par conséquent, nous constatons régulièrement des pins infestés sur notre commune.

Dans le domaine privé, il revient aux propriétaires d'intervenir. Nous recommandons à ces derniers d'étudier la pose de piège qui s'avère efficace pour limiter la « colonisation » des espaces.

Deux grands types de pièges sont présents sur le marché. Ils ne s'utilisent pas à la même période de l'année.

Le piège à phéromones émet des hormones sexuelles femelles afin d'attirer les « papillons » mâles et de les capturer. On l'utilise généralement à compter de juin jusqu'à septembre.

L'éco-piège, lui, est un système qui permet d'encercler le tronc de l'arbre occupé.

Au moment où la chenille descend de l'arbre pour rejoindre le sol, elle se retrouve alors coincée dans l'éco-piège, lui-même doté d'un sac, permettant la capture puis l'élimination des chenilles. Sa mise en place doit être effective avant la fin de l'hiver et le début des « processions » vers le sol.

Pour compléter votre dispositif de pièges, vous pouvez également installer des nichoirs à mésanges ; cet oiseau étant un prédateur naturel de la chenille processionnaire.



Le frelon asiatique en Auvergne-Rhône-Alpes

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante.

Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids l'année suivante. Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - *Vespa Crabro*



Frelon asiatique - *Vespa Velutina*



Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et

SIGNELEZ SA PRÉSENCE : <https://www.frelonsasiatiques.fr>



BON SAVOIR !

La commission Information & Communication ouvre un nouveau dossier : « un logo pour la commune » !

Notre travail préalable va consister à synthétiser différents éléments (faits, lieux, souvenirs... récents ou anciens) pour caractériser le village.

Ce sujet vous intéresse ? Vous souhaitez nous transmettre vos documents (photos, articles, esquisses...), vos idées, vos remarques, vos suggestions ?



N'hésitez pas à envoyer un mail l'adresse suivante : mairie@sainteblandine.fr ou à déposer vos éléments en mairie.

Merci de votre contribution !

Le club des Blés d'Or reprendra courant septembre . Une assemblée générale sera rapidement prévue.

Centre de vaccination anti COVID Équinoxe La Tour du pin

Prise de rendez-vous sur le site www.doctolib.fr



Si vous vous êtes fait vacciner avant le 3 mai , que votre attestation ne vous a pas été remise ou qu'elle a été perdue , vous pouvez la réimprimer avec son QR code sur l'adresse mail suivante :

<https://attestation-vaccin.ameli.fr>

**NE BRÛLONS PLUS
NOS DÉCHETS VERTS
à L'AIR LIBRE !**



Compostez, broyez ou bien déposez vos végétaux en déchetterie.



Êtes-vous dans l'une de ces situations?

Âgé de **plus de 70 ans**, **handicapé**, ou **seul chez vous**, le CCAS aimerait avoir vos coordonnées afin de prendre de vos nouvelles en cas de canicule, confinement ...

A l'accueil de la mairie, demandez à être sur la liste « **Sollicitude** ».

L'ADMR de Saint-Didier-de-la-Tour recrute (H/F) !

Vous êtes titulaire d'une formation dédiée à l'aide et au soin à domicile ? Alors rejoignez-nous !

Lettre de motivation & CV par mail :

admrdito@wanadoo.fr

ou par courrier :

**ADMR - 13 Route de l'église
38110 Saint-Didier-de-la-Tour**



(Permis B & véhicule personnel indispensable)

Responsable de la publication : Jacques GARNIER, Maire

Dépôt Légal le 12 juin 2021

Membres de la commission : Edith VERNISSAT - Michèle HUTTIN - Marie-Thérèse DUMONT - Audrey CATHERIN
Bernard DEMUNCK - Jérémy VERMOREL

MAIRIE - 4 ROUTE DU CLAVEL - 38110 SAINTE BLANDINE

Tel : 04.74.97.25.38 - Fax : 04.74.83.35.55 - Mail : mairie@sainteblandine.fr

Ne la confondez pas !

▶ Armoise commune



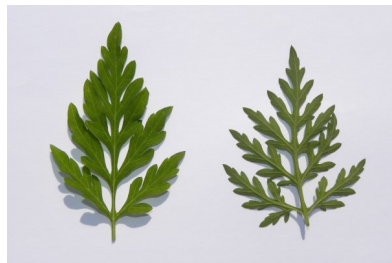
⇒ face inférieure grise-argentée et odeur marquée quand on la froisse

▶ Armoise annuelle



⇒ feuille finement découpée et odeur forte quand on la froisse

▶ Ambroisie à feuilles d'armoise



⇒ feuille découpée, verte des deux côtés et sans odeur

Que faire ?

La plante doit être éliminée

- Par arrachage de préférence avant floraison et avant la grenaison (avec port de gants)
- Par un fauchage de préférence avant floraison
- En empêchant son installation par technique de végétalisation

Signalez-la

Sur la plateforme de signalement ambroisie :



- www.signalement-ambroisie.fr
- L'application mobile **Signalement ambroisie**
- Email : contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888

Contacts et informations

Observatoire des ambroisies :

observatoire.ambroisie@fredon-france.org

Tout sur l'ambroisie : www.ambroisie.info

Risque allergique aux pollens partout en France : www.pollens.fr

En Auvergne-Rhône-Alpes

www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr

www.fredon-auvergne.fr

contact : ambroisie@fredon-auvergne.fr



Organisme à Vocation Sanitaire



Les actions liées à la lutte contre l'ambroisie ont été cofinancées par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)



Ambroisie

attention

Allergies !



AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

Tous concernés Chacun doit agir!

Détruisez l'ambroisie avant qu'elle ne soit en fleurs

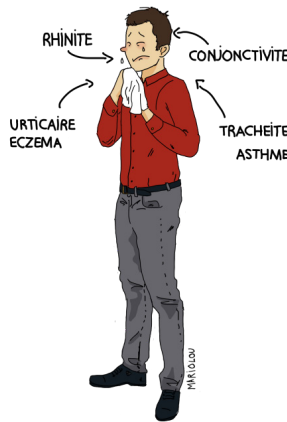
POURQUOI ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

Une nuisance pour la santé

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

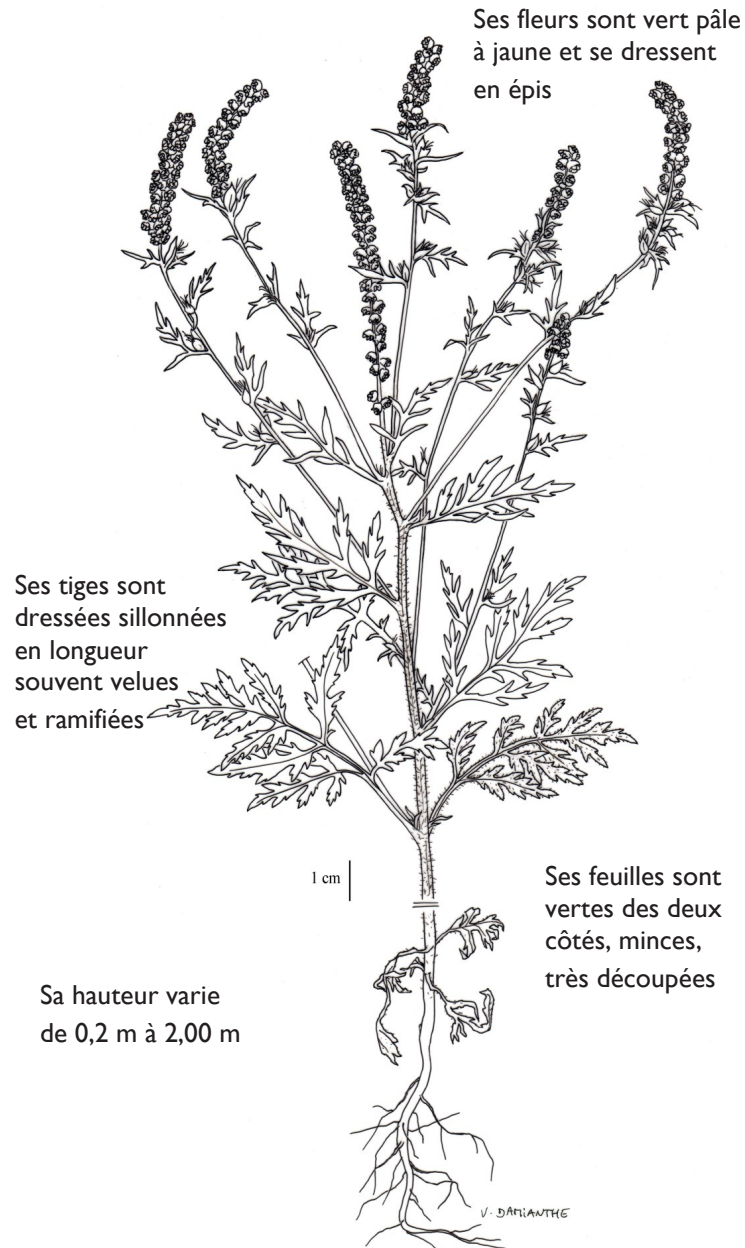
- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



Une menace pour l'agriculture

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage



Ambroisie à feuilles d'armoise
Ambrosia artemisiifolia L.

RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES



Stade
plantule

AVRIL-MAI



Stade
végétatif

JUIN-JUILLET



Stade
floraison

AOÛT-OCTOBRE

Sachez la reconnaître